

MAGE

AVOCATS

NOTRE ADN

MAGE Avocats, créé en 2025, combine l'énergie d'un jeune cabinet et la solide expérience de ses avocates en droit social. Composé de deux associées chevronnées et de deux collaboratrices confirmées, il accompagne ses clients avec rigueur et enthousiasme, en français comme en anglais, pour relever leurs défis.

Installé à Paris et Lyon, MAGE Avocats se consacre exclusivement au droit social et intervient à chaque étape clé de la vie de l'entreprise : création et premiers recrutements, réorganisations et restructuration d'entreprise, accompagnement des opérations M&A dans leurs aspects sociaux, vie et ruptures de contrat dans des situations complexes ou sensibles, etc.



POURQUOI CHOISIR MAGE AVOCATS

EXPERTISE

une maîtrise approfondie du droit social pour sécuriser vos décisions.

PROXIMITÉ

un accompagnement sur-mesure, fondé sur l'écoute et la réactivité.

IMPACT

des solutions concrètes et une vision globale de votre situation.

NOTRE ECOSYÈME

MAGE Avocats collabore régulièrement avec des Confrères intervenant dans toutes les spécialités (notamment corporate et tax) ainsi qu'avec des cabinets de conseil en ressources humaines ou en relations sociales afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de ses entreprises clientes.

NOS EXPERTISES

Relations individuelles du travail

- Rédaction et sécurisation des contrats stratégiques
- Ruptures sensibles (licenciements, négociations de départ)
- Contrat des dirigeants (cumul mandat social, rémunération des dirigeants, protection sociale)
- Contentieux prud'homal (requalification, harcèlement, discriminations, heures supplémentaires, etc.)

Relations collectives du travail

- Accompagnement à l'analyse et la mise en place des instances représentatives du personnel (« IRP ») pertinentes (CSE, Comité de groupe, Comité européen...)
- Accompagnement à la mise en œuvre des information-consultation des IRP
- Négociation d'accords collectifs (durée du travail, épargne salariale...)
- Audits et accompagnement dans le cadre d'une mise en conformité

Réorganisations et restructurations d'entreprise

- Accompagnement de la réflexion sur la stratégie et le calendrier du projet
- Préparation de la documentation (document d'information-consultation du CSE, document unilatéral en cas de PSE, accords collectifs, rupture conventionnelle collective)
- Préparation et suivi des procédures d'information-consultation du CSE
- Accompagnement dans la rédaction des documents afférents à la mise en œuvre des licenciements

Accompagnement des opérations M&A

- Audits sociaux (Due Diligence)
- Revue des aspects sociaux de la documentation contractuelle (Fusions/Acquisitions/Scissions/OPA/OPE, Concentrations)
- Information/consultation des instances représentatives du personnel
- Accompagnement dans la réalisation de l'opération (transfert des contrats, anticipations des impacts sur les statuts collectifs, sort des instances, sort des plan d'épargnes etc.)



MARGAUX GOETZ-NECTOUX

Fondatrice de MGN Avocats avant de créer **MAGE Avocats** avec Emilie Gatineau-Vittu, Margaux a été formée au sein du cabinet d'affaires Bredin Prat où elle a rencontré cette dernière. Elle se consacre exclusivement au droit social et a notamment développé une expertise en matière de contentieux prud'homal (en particulier sur les sujets de requalification de contrats de prestation de services en contrat de travail) et de durée du travail ainsi qu'une pratique des négociations de départs tant pour le compte d'entreprises que de cadres.

Sa clientèle est composée de nombreuses entreprises (principalement dans les secteurs de la tech mais aussi des Hôtels Cafés Restaurants), de cadres dirigeants et de branches professionnelles. Elle rédige depuis 2019 pour la branche Syntec le rapport annuel de la CPPNI (portant sur les accords conclus en matière de durée du travail par les entreprises de la branche) et a, plus récemment, élaboré pour cette branche des outils en lien avec la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (guide pratique et charte type).

m.goetznectoux@mage-avocats.com - 06 86 50 27 84

EMILIE GATINEAU-VITTU

Après plus de 10 années passées au sein du cabinet d'affaires Bredin Prat, où elle exerçait en dernier lieu en tant que Counsel et accompagnait plus particulièrement les entreprises dans la gestion des aspects de droit du travail des opérations de M&A et restructuration, elle rejoint en 2025 Margaux Goetz-Nectoux pour fonder **MAGE Avocats**. Emilie accompagne ses clients sur tous les aspects du droit du travail et a développé une expertise qui englobe plus particulièrement la rédaction de la documentation transactionnelle sur ses aspects sociaux, la préparation et la mise en œuvre de l'information-consultation du CSE, et l'analyse des impacts de ces opérations sur les statuts individuels et collectif. Emilie accompagne par ailleurs ses clients en matière de structuration des contrats et rémunérations des dirigeants. Elle intervient également sur les sujets relatifs à l'épargne salariale et à la durée du travail pour lequel elle est chargée d'enseignement en M2 DGRH à l'Université Catholique de Lille.

e.gatineau@mage-avocats.com - 06 18 65 27 68

